



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du patrimoine

Question écrite n° 9179

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural roman pyrénéen. En effet, le massif pyrénéen est l'une des principales régions d'élection de l'art roman en France, et qui présente encore une concentration et une diversité architecturale exceptionnelles en termes de monuments religieux de style roman classés ou inscrits. Or le patrimoine architectural roman pyrénéen n'a jamais fait l'objet d'une mise en valeur d'ensemble via un grand projet culturel de l'État. Elle lui demande, donc, de lui indiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural roman pyrénéen. Les édifices romans pyrénéens majeurs tels que l'église de Bourisp, l'église de Vielle-Aure et l'église bénédictine de Saint-Savin sont, s'il est nécessaire de le rappeler, propriétés communales. Il appartient donc aux collectivités locales, si elles le désirent, de mettre en oeuvre un programme de restauration d'ensemble. On peut citer à titre d'exemple le programme du SIVOM du Louron auquel la DRAC a apporté un financement sur deux exercices, en 1998 et 1999, pour un montant de 62 208 euros. Aucune demande exprimée par une collectivité n'est à ce jour en souffrance. Au contraire, qu'il me soit permis de citer l'église d'Auriebat (classée monument historique en 1914), qui a fait l'objet d'une proposition de programmation en 1999 sans qu'une suite n'ait pu y être donnée par la commune. Bien entendu, dès que les collectivités territoriales propriétaires manifesteront le souhait d'entreprendre un programme de restauration, l'État leur apportera son soutien financier aux conditions applicables habituellement et l'expertise de ses services.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9179

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5070

Réponse publiée le : 11 mai 2004, page 3476